

Vincent Roselli FRI (fellow en immobilier)



Devenir propriétaire : **UNE EXCELLENTE DÉCISION !**

Vous songez à devenir propriétaire? Sachez qu'en plus de vous faire profiter de nombreux avantages financiers, l'achat d'une maison peut améliorer votre qualité de vie. Sans compter que devenir propriétaire procure une grande liberté, un fort sentiment de fierté et une tranquillité d'esprit. Un gain inestimable!

Un chez-soi bien adapté

Être propriétaire signifie, d'abord et avant tout, habiter une maison qui correspond à vos goûts et à votre style de vie.

Votre famille s'agrandit et vous souhaitez offrir à vos enfants une cour arrière ou une salle de jeu au sous-sol? En plus de constituer un excellent investissement à long terme, l'achat d'une propriété vous permettra d'aménager de tels espaces. Par ailleurs, si vous optez pour une copropriété ou un plex, vous gagnerez du temps sur l'entretien dans le premier cas, et profiterez d'un revenu d'appoint intéressant dans le second.

Se bâtir un capital

Payer une maison, c'est un peu comme épargner à long terme. Au lieu de payer un loyer à quelqu'un d'autre, les paiements hypothécaires que vous faites chaque mois financent votre actif et vous permettent de bâtir un capital appréciable, que vous récupérez par la suite à l'échéance des paiements.

Un investissement qui rapporte!

Partout au Canada, l'investissement immobilier a pris beaucoup de valeur au cours de la dernière décennie. Au Québec, le prix médian des unifamiliales a presque doublé au cours des huit dernières années, passant de 110 000 \$ en 2002 à 209 500 \$ en 2010. Il y a donc eu une appréciation moyenne de près de 8 % par année.

Des paiements fixes

Fatigué des hausses de loyer? Contrairement aux locataires, qui doivent composer avec ces fluctuations, vous pouvez maintenant, en tant que propriétaire, profiter de paiements fixes qui vous protégeront des hausses possibles des taux d'intérêt, selon le type d'hypothèque choisi.

Un nouveau style de vie

Laissez enfin libre cours à vos fantaisies et décorez votre maison sans vous soucier des restrictions qu'on impose aux locataires! Tous les travaux de décoration ou de rénovation vous profiteront directement. De plus, personne ne pourra vous obliger à quitter votre logement, ni même entrer chez vous, pour fins d'inspection ou d'entretien.

(Source site OACIQ)

www.vincentroselli.com

vincent.roselli@videotron.ca

819-566-3334. télécopieur:819-864-0190